

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
BAUMANN-JEANNERET SA, Genève
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 1'440'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 1'080'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale ordinaire
5.

Date de la décision: 02.06.2004
6.

Echéance de préavis des créances: **16.08.2004**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: BAUMANN-JEANNERET SA, route des Jeunes 5d, 1211 Genève 26
8.

Indication: Les créiteurs peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: Conformément à l'article 732, alinéa 2 CO, un rapport de révision spécial a été établi constatant que les droits des créanciers sont entièrement couverts par le capital-actions réduit.
- Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge
(02304040)